

Sujet : [INTERNET] bois de Bramard

De : Ghislaine Berne <ghislaine.berne@wanadoo.fr>

Date : 29/05/2022 10:38

Pour : pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

Madame , Monsieur,

Ayant pris le temps d'examiner au plus près les différents documents se référant au projet, quelques questions à mes yeux importantes pour l'avenir, restent sans réponse.

Tout d'abord je rejoins tout à fait l'avis d'un grand nombre pour dire que nous devons tout mettre en place pour conserver et même développer le bassin d'emploi sur notre secteur.

Cependant 2 questions restent en suspend :

Tout d'abord en ce qui concerne la société qui compte s'installer sur cette nouvelle parcelle :

1/ Etant donné que le projet de cette société est d' ouvrir un pôle de fabrication de carton: Y a t il eu une expertise de la consommation d'eau que ce cette fabrication nécessite ? Quels en sont les résultats ? Est ce que notre territoire peut se permettre cette consommation sans mettre en difficulté les autres entreprises et habitants de ce versant ?

2/ Vu le nombre de quais prévus pour chargement et déchargement de camions : Y a t il eu un chiffrage de camions qui transiteront par cette entreprise ? Quel trajet devront ils emprunter pour rejoindre la RN ? Traversée de la Seauve ? Traversée du boulevard Fayol à Firminy ? Autre route à construire ?

3/ Quelle est la balance bénéfiques/ déficits entre le nombre d'EMPLOIS CREES et le COÛT REEL (financier et environnemental) que notre territoire devra assumer maintenant mais surtout dans les années qui suivent ?

Si l'on pouvait , ne serait ce que répondre à ces 3 questions, cela permettrait de comprendre d'avantage la décision d'abattre 11 hectares de forêt sur une zone qui, certes, n'est pas « classée zone humide » mais qui toutefois remplit bien cette fonction.

Une autre question reste posée, cette fois indirectement par les autres entreprises qui ont répondu à cette enquête :

Au moins 2 d'entre elles, en même temps que leur soutien au projet, ont manifesté leur besoin d'agrandissement de leur locaux pour embaucher plus de salariés et on ne peut que s'en réjouir !

il reste toutefois que les 11 hectares prévus sont réservés pour l'entreprise de cartonnage,

Que faut il en déduire ? y aurait il possibilité dans le futur, d'agrandir cette zone à d'autres entreprises ?

Ces incertitudes ne peuvent qu'alimenter nos inquiétudes....

Il y a eu d'autres propositions de terrains susceptibles d'accueillir plusieurs entreprises sans avoir recours à la destruction de forêt :

Les enquêtes sont toujours en cours..... pas de réponses logiques au choix qui

est proposé... .

NOUS ATTENDONS DE VOTRE PART QUE VOUS PUISSIEZ NOUS APPORTER UN ECLAIRCISSEMENT A CES
QUESTIONS AVANT DE VALIDER CE PROJET

Merci de votre contribution à animer concrètement notre démocratie

Ghislaine Berne